

Plan de ville NÉRIS-LES-BAINS



Mairie de NÉRIS-LES-BAINS

Boulevard des Arènes
03310 NÉRIS-LES-BAINS
Tél. : 04 70 03 79 80
www.ville-neris-les-bains.fr

Horaires : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Les mardis de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h.

Office de Tourisme Intercommunal de NÉRIS-LES-BAINS

Classement en catégorie I

2 avenue Marx Dormoy
03310 NÉRIS-LES-BAINS
Tél. : 04 70 03 11 03
accueil@otnerislesbains.fr
www.cmnc03-tourisme.com



NÉRIS-LES-BAINS

Nom de rue	Repère	Nom de rue	Repère
Acacias (rue des)	B4	Limoges (place H.)	D2
Alembert (rue d')	E3	Marceau (rue)	BC2
Arènes (bd des)	C2	Marguerites (rue des)	B2
Aubel (rue du Dr)	C3	Marguerites (Imp.)	C1
Aubépines (rue des)	D1	Massenet (rue)	C3.4
Barra (rue)	C2	Merles (rue des)	B1
Bellevue (allée)	F3	Mésanges (rue des)	B2
Billoux (av. des)	A1.2	Messageur (rue A.)	C3
Billoux (chemin des)	A1	Migat (rue du Capit.)	D3
Boisrot-Desserviers (av.)	C3	Moine (rue H.)	A1
Braille (rue L.)	D2	Molière (rue)	D2
Brassens (imp. G)	F4	Monthyon (rue)	D2
Brel (allée J.)	F4	Moulins (rue des)	AB2.3
Bouvreuils (allée des)	C1	Moulin (place J.)	D3
Buis (chemin des)	EF3.4	Musset (rue A. de)	DE4
Cheberne (route de)	F3	Parmentier (imp.)	D4
Chevalier de Malte (rue du)	BCD1	Parmentier (rue)	DE4
Clermont (route de)	F3	Pascal (rue B.)	D2
Colombier (rue du)	B4	Pasteur (rue)	B4
Commentry (route de)	F2	Péchin (rue du)	E2
Constans (rue P.)	EF3.4	Pérasier (route de)	A1
Cuvier (rue)	D4	Peintres (chemin des)	C4.5
Daudet (rue A.)	BC3	Perlante (chemin de)	E2
Davy (rue)	DE.1	Peyrot (rue du Dr.)	E2
Desriot (Square Jean)	D3	Philippe (imp. Ch.-L.)	F4
Diderot (rue)	E3	Pinsons (allée des)	B1
Dormoy (av. M.)	B3	Piétonne (voie)	A1.2.3
Dumas (rue A.)	B3	Porte-Guitte (imp.)	D3
Fallet (allée R.)	F4	Prévert (rue J.)	B3
Fauvettes (rue des)	B2	Quatre-Vents (rue des)	B4
Favières (rue)	BC3	République (place de la)	D2
Ferrières (route des)	E1	Reignier (avenue)	DE3
Fleurs (rue des)	B4	Rieckotter (rue)	D2
Fugère (rue)	C3	Rivalles (rue des)	DE4
Galopin (rue A.)	D3	Rollin (rue)	C3
Ganesco (rue A.)	C5	Rossignols (allée des)	BC1
Gaulle (rue du G.-de)	AB2	Rouge-Gorges (allée des)	BC1
Gergovia (rue)	D3	Rousseau (rue J.J.)	BCD1.2
Goëtschy (rue du Cdt)	DE2.3	Saint-Georges (place)	B3
Granges (rue des)	CD4.5	Saint-Joseph (rue)	CD4
Guillaumin (rue E.)	F4	Sand (rue G.)	E3.4
Hoche (rue)	CD2.3	Schweitzer (rue du Dr.)	B1
Hugo (rue V.)	DE2.3	Stade (rue du)	CD3.4
Huit-Mai (place du)	C2	Suramy (rue G.)	C4
Iris (allée des)	D3	Terrage (rue)	C4
Kaan (Imp. P.)	F4	Thermes (place des)	D3
Kars (rue des)	B3	Tourterelles (allée des)	C1
Kléber (rue)	E2	Viala (rue)	D2
Labre (Imp. Des Frères)	F3	Villattes (Imp. Des)	E2
Lac (allée du)	AB3.4	Villebret (route de)	BC5
Lamartine (rue A. de)	A1	Voltaire (rue)	D3
Lapeyrouse (rue)	D3	Wadersloh (rue de)	CD2





Les stationnements à NÉRIS-LES-BAINS

Voitures

ZONE BLEUE limitée à 3 heures de stationnement avec disque de stationnement obligatoire, du 1er avril au 31 octobre du lundi au samedi de 8 h à 18 h : Place des Thermes et Avenue Boisrot Desserviers.

Stationnement libre et illimité dans toute la ville sur les emplacements prévus à cet effet.

Parkings gratuits :

- Place de la République (sauf les jeudis et dimanches matin, jours de marché)
- Rue du Péchin - proche cimetière
- Parc des Rivalles, Rue Hoche, Rue du Capitaine Migat

Stationnement personnes à mobilité réduite :

Place des Thermes (5), Rue Parmentier (2), n°38 Rue Boisrot Desserviers (2), n°13 Rue Favières (1), parking Of ce de Tourisme avenue Marx Dormoy (1), parking Of ce de Tourisme rue Général de Gaulle (1), parking du Pavillon du Lac (5), grand parking rue Capitaine Migat (3), parking 29 rue Migat (1), parking Mairie rue Barra (1), rue Marceau (1), parking du centre de rééducation 16 rue Voltaire (2), parking maison de retraite rue Jean-Jacques Rousseau (2), parking du gymnase rue du Chevalier de Malte (2), parking de l'Auberge du Vieux Moulin rue des Moulins (1), place de la République (1).

Campings-cars

Stationnement limité à 2 heures : place des Thermes, place Jean- Moulin, parking rue André Messenger, parking rue du Docteur Aubel. Stationnement sans hébergement interdit, dans les secteurs historiques, autour du Pavillon du Lac et parkings adjacents

Stationnement avec hébergement interdit :

- A proximité immédiate des habitations et dans les lotissements résidentiels
- Sur les places de parkings du périmètre des bâtiments classés ou inscrits aux monuments historiques
- À proximité des parcs et jardins municipaux

Aire d'accueil des campings-cars :

• CAMPING DU LAC

Avenue Marx Dormoy - 04 70 03 24 70

D'avril à novembre : réservée pour le passage (3 nuits consécutives autorisées par période de 30 jours), 6 emplacements 8.60€ la nuitée (eau, électricité, douche, WC)

De décembre à mars : Stationnement gratuit, pas de service

• CAMPING-CAR-PARK

Route de Clermont-Ferrand - 01 83 64 69 21
37 emplacements à partir de 10€ la nuitée